



VOUS AVEZ ENTRE 11 ET 25 ANS
La Caf peut soutenir votre projet jusqu'à 2 000 €



Vous avez entre 11 et 25 ans,

Avec votre association, ou via votre espace jeunes, vous souhaitez concrétiser un projet tourné vers les autres et **qui vous tient à cœur**.

Vous pouvez télécharger le dossier sur le site :

www.caf.fr > Accueil Professionnels > Offres et services > Partenaires locaux > Enfance et Jeunesse > Rubrique « Initiatives Jeunes Vendée ».

Une fois votre dossier accepté, vous devez convaincre un jury - 3 jurys sont organisés par an. Si le projet est retenu, une bourse jusqu'à 2 000 € **vous donnera un précieux coup de pouce**.

POUR PARTICIPER A « INITIATIVE JEUNES VENDÉE » IL FAUT :

- > avoir entre 11 et 25 ans,
- > être domicilié(e) en Vendée,
- > avoir un projet collectif,
- > être accompagné(e) par une structure associative (junior association, association de jeunes...), ou par une collectivité locale (accueil ados, conseil municipal de jeunes...).

Ces projets s'inscriront particulièrement dans les domaines suivants :

- > créations et animations culturelles,
- > environnement et développement durable,
- > actions de solidarité (solidarité internationale ou locale)...



Pour toute information, merci de nous contacter par mail :
aidescollectives@caf85.caf.fr